

élibération du Conseil Municipal

D.2024-004

Commune de LAUZERTE

ACTE : 4.1.9

L'an deux mille vingt-quatre et le 07 Février 20h, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François LE MOING.

Etaients présents : MMES DENIS, MAZILLE, BASSO-GUICHARD
MRS BERTHAUX, CAM, LE MOING, PIERASCO, ZULIAN

Procurations :

MME LARONDE A M. BERTHAUX A MME DENIS
MME GAUCHET A MME BASSO-GUICHARD
M. BAÏADA A M. CAM
MME BOURCIER A MME MAZILLE

Excusé(e)s / Absent(e)s : M. BADOE, MME BOURCIER, MME NEGRE

Secrétaire : MME DENIS

Date de la convocation : 03/02/2024

Nombre de conseillers : 14 Nombre de présents : 8 Nombre de votants : 12

❖ **OBJET** : TABLEAU DES EFFECTIFS

VU le code général de la Fonction Publique Territoriale ;

Le maire expose qu'il appartient à l'organe délibérant, sur proposition de l'autorité territoriale, de déterminer les effectifs des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité, et propose d'établir le tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2024 comme suit :

Cadre d'emplois	Grade	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire de service	Nombre d'emplois pourvus	Nombre d'emplois vacants
Filière Administrative				
Rédacteurs	Rédacteur	1=35h	1	0
	Rédacteur Principal 2 ^{ème} Classe	0	0	0
	Rédacteur Principal 1 ^{ère} Classe	0	0	0
Adjoints Administratifs Territoriaux	Adjoint administratif Territorial	1=35h	1	0
	Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} Classe	0	0	0
	Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} Classe	2=35h 1=33h25	3	0
Filière Animation				
Adjoints Territoriaux d'animation	Adjoint Territorial d'animation	1=35h	1	0
	Adjoint Territorial d'animation Principal 2 ^{ème} Classe	0	0	0
	Adjoint Territorial d'animation Principal 1 ^{ère} Classe	0	0	0

Animateurs	Animateur Territorial	1=35h	1	0
	Animateur Principal 2 ^{ème} Classe	0	0	0
	Animateur Principal 1 ^{ère} Classe	0	0	0
Filière Sociale				
Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	ATSEM Principal 2 ^{ème} Classe	0	0	0
	ATSEM Principal 1 ^{ère} Classe	0	0	0
Filière Technique				
Adjoints Techniques Territoriaux	Adjoint Technique Territorial	2=35h 1=31h	3	0
	Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} Classe	1=35h	1	0
	Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} Classe	0	0	0
Agents de Maîtrise Territoriaux	Agent de Maîtrise Territorial	1= 35h	1	0
	Agent de Maîtrise Territorial Principal	3=35h 1=22h	4	0
Ingénieurs	Ingénieur	0	0	0
Agents contractuels				
Adjoints Territoriaux d'animation	Adjoint Territorial d'animation	2=18h 1=17h	3	0
Adjoints Techniques Territoriaux	Adjoint Technique Territorial	1=35h	1	0

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** : les propositions ci-dessus dans les conditions précitées ;
- **DIT** : que les crédits nécessaires à la rémunération des agents occupant ces postes et au paiement des charges s'y rapportant sont inscrits au budget de la collectivité aux articles et chapitre prévus à cet effet de l'année en cours.
- **CHARGE** : le maire des démarches nécessaires à son application.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

François LE MOING